



ZOOM SUR P.3

BIEN GÉRER SES DÉCHETS ET SES ENCOMBRANTS

TRAVAUX/ACTU | Retour en images sur nos dernières actualités

INFO PRATIQUE | Un changement dans votre situation, pensez à prévenir votre agence

ÉDITO



Mesdames et Messieurs les locataires de l'OPAL,

Avec les équipes de l'OPAL, le Conseil d'Administration tient à ce que le maximum soit fait pour que vous ayez un cadre de vie agréable. Mais seuls, nous ne pouvons pas faire l'impossible. Nous avons besoin de vous, de votre aide pour que les abords de nos résidences restent agréables à vivre.

Pour y parvenir, la bonne gestion des déchets est un des éléments essentiels. Il n'est pas rare que les équipes de proximité découvrent des sacs poubelles abandonnés au pied des immeubles ou des containers. Il arrive aussi que nos employés d'immeubles constatent le dépôt d'objets encombrants à proximité de nos résidences. Cela n'est pas acceptable.

Ensemble, respectons les règles de vie en collectivité et faisons en sorte que nos résidences restent des lieux agréables et propres.

Freddy Grzeziczak

Président de l'OPAL

ACTUALITÉS | RETOUR EN IMAGES SUR NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS



DES LOGEMENTS POUR DES FAMILLES
02220 VASSENY

Pour sauver son école primaire, la mairie de Vasseny a fait appel à l'OPAL afin de réaliser de nouveaux logements à destination des familles. En juillet dernier, la 1^{ère} pierre a été posée.

Le projet prévoit la construction de 19 maisons sur l'ancien terrain agricole de la rue des Dames. 9 de ces logements seront des T3, dont 4 de plain-pied adaptés aux seniors. Les 10 autres seront des T4. Les surfaces seront comprises entre 74 et 83 m². Dans le cadre de «Ma Maison dans l'Aisne», 5 parcelles seront également proposées en accession. Rendez-vous au début du 2^{ème} trimestre 2025 pour la mise en location.



PASSIONNÉ DE JARDINAGE
02690 ESSIGNY-LE-GRAND

Jean-Claude et son épouse sont des retraités heureux. Locataires, ils vivent des jours paisibles depuis 5 ans dans leur maison... mais aussi dans leur jardin.

Passionné de jardinage depuis toujours, Jean-Claude dit avoir grandi «les mains dans la terre». Ce qu'il apprécie le plus, c'est de voir pousser ses plantes. Une passion qu'il aimerait partager avec d'autres locataires.

Si vous aussi, vous êtes passionnés de jardinage et souhaitez échanger des conseils, des idées, n'hésitez pas à le contacter par mail edith.debruxelles@orange.fr.



PREMIÈRE RÉCOLTE POUR LES RUCHES OPAL
02430 GAUCHY

Il y a un an, nous vous annoncions que des ruches seraient installées à Gauchy Malgré une météo relativement capricieuse, les massifs mellifères plantés en prévision de l'arrivée des ruches ont permis de favoriser la production des abeilles. Environ trente kilos de miel ont été récoltés.

Les locataires du secteur seront prochainement conviés à une dégustation du miel produit à quelques dizaines de mètres de chez eux.

L'installation des ruches visait également à renforcer la biodiversité sur le site, objectif qui est atteint.



UNE ANNÉE DE CENTENAIRE
02 AISNE

A l'occasion de notre centenaire, nous lançons la 3^{ème} tombola. Nous remettons en jeu 10 sacs de goodies ainsi qu'un pass famille pour visiter le familistère de Guise.

Participez aussi au livre de recettes des locataires en envoyant votre meilleure recette par courrier ou par mail à centenaire-locataire@opal02.com. Retrouvez plus de détails sur la page annexe de votre journal.

Soyez attentifs à nos prochaines communications. Nous reviendrons vers vous en fin d'année pour une dernière action pour fêter notre anniversaire.

ZOOM SUR BIEN GÉRER SES DÉCHETS ET SES ENCOMBRANTS

Déchets ménagers, déchets recyclables ou encore objets encombrants: il pourrait être facile de tout jeter à la poubelle ou même d'abandonner ça au pied de son immeuble. Et pourtant, ces gestes ne sont pas sans conséquence...

Respecter les règles concernant la gestion des déchets et des encombrants est essentiel. Il permet de préserver la propreté de notre environnement, mais aussi de garantir l'hygiène et la sécurité de chacun dans son logement.

Il est impératif de ne pas laisser les poubelles devant la porte de votre logement, devant les entrées d'immeubles ou encore à proximité des bacs et conteneurs prévus à cet effet.

Un tel comportement peut attirer des nuisibles comme les rats ou les souris ou engendrer le développement des asticots.

En plus d'un problème d'hygiène, ce type d'agissement constitue un risque d'incendie. Des déchets entassés peuvent rapidement devenir une source de danger.

Pour éviter cela, ils doivent être déposés dans les containers appropriés (déchets recyclables, verre, déchets ménagers).

Une place pour chaque déchet

En respectant cette classification (Cf. cartographie des déchets ci-contre), vous contribuez à un meilleur tri des déchets et à la préservation de notre environnement.

Pour réduire votre volume de déchets, vous pouvez aussi utiliser les composteurs, s'il y en a, installés dans votre quartier.

Enfin, les encombrants ne sont pas compris dans les collectes habituelles. Nous sommes régulièrement contraints de missionner un prestataire pour ramasser des objets abandonnés en pied d'immeubles. En

2023, plus de 210 000 euros ont été dépensés pour ces prestations sur l'ensemble de notre parc. C'est autant d'argent en moins pour des travaux d'amélioration qui pourraient être faits dans votre résidence.

Si nous parvenons à identifier le locataire responsable, le coût engendré par l'enlèvement des déchets pourrait lui être refacturé.

Nous vous encourageons donc fortement à vous rendre en déchetterie pour vous en débarrasser. Et si vous ne pouvez pas vous y rendre, il existe des alternatives pour tous vos objets encombrants (lire ci-dessous).

Adopter les bons gestes, cela permet non seulement de garder nos espaces communs propres mais aussi de faire des économies.

→ CE N'EST PAS PARCE QU'UN OBJET VOUS ENCOMBRE, QU'IL S'AGIT D'UN ENCOMBRANT

Réemployer, réparer, réutiliser, recycler... Nos déchets peuvent être des ressources. Un objet qui ne vous est plus utile peut l'être à quelqu'un d'autre.

Il existe de nombreux dispositifs pour faire réparer avec des aides financières. Vous pouvez aussi décider de le customiser. Avec un peu d'imagination, votre objet pourra s'offrir une seconde vie.

Et si vraiment vous ne voulez plus le garder, vendez le lors d'une brocante, dans un dépôt-vente ou en ligne. Vous récupérerez ainsi quelques euros.

Enfin, vous pouvez aussi faire une bonne action en le donnant à une association.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet www.opal02.com, rubrique « je suis locataire », onglet « Infos pratiques et tutoriels » ou flashez le QR code ci-contre.



LE MOT DE L'OPAL

Veiller à ce qu'il n'y ait pas de déchets ni d'encombrants à l'intérieur ou à proximité des résidences fait partie de mon travail. Et c'est une question de sécurité.

Dès que je constate qu'il y a quelque chose, j'essaie de trouver d'où ça vient et si je réussis à identifier le locataire, je lui demande de retirer l'objet laissé pour l'emmener en déchetterie. S'il ne le fait pas, je fais remonter l'information en agence qui lui adressera un courrier.

Je fais régulièrement le tour de mon secteur pour m'assurer qu'il n'y ait rien, surtout à certaines périodes comme aux fêtes de fin d'année ou l'été. Si j'ai connaissance d'un déménagement, je rappelle aux locataires les règles pour les déchets et les encombrants.

Si je constate un dépôt et que je ne parviens à identifier le locataire, je le fais retirer aussitôt. Le risque d'incendie est trop important.

Ghislain Prévot
Employé d'immeubles



Ce qu'en pensent les locataires !



Chantal
LEFEVRE
Laon

Je trouve que c'est bien que l'OPAL prenne des initiatives pour la gestion de nos déchets. On ressent la différence. C'est plus propre et ça enlève les mauvaises odeurs. C'est dommage que certains mettent leur poubelle à côté.



Daniel SAINTE
Marie-Josée REMY
Soissons

L'installation de conteneurs extérieurs est une bonne idée. Ça n'est pas dérangeant d'aller plus loin pour déposer ses poubelles si ça permet de limiter les risques et que ce soit moins sale. Mais ça ne va pas empêcher les incivilités.



Jacques
CLOUET
Hirson

Les poubelles étaient mieux en bas. Vous ne voyez pas la difficulté quand il y a de la neige et du verglas et qu'il faut emmener sa poubelle on ne sait où. En plus, ça ne change rien, il y a toujours des trucs qui traînent partout.

Participez à la création du livre de recettes des locataires OPAL

L'OPAL fête son centenaire en 2024 !
A cette occasion et pour célébrer la diversité culinaire, l'OPAL crée un livre recueillant les meilleures recettes salées et sucrées de ses locataires.

PARTICIPATION :

ENVOYEZ :

- vos coordonnées : nom, prénom, adresse et numéro de téléphone,
- votre recette,
- et votre accord pour apparaître en photo dans le livre.

COMMENT ?

- par e-mail à l'adresse : centenaire-locataire@opal02.com,
- par courrier adressé au Service Communication de l'OPAL : 1 place Jacques de Troyes 02007 LAON Cedex,
- ou directement en agence de proximité.

DATE LIMITE :

Vous avez jusqu'au 15 septembre 2024 pour envoyer vos recettes.

Prolongation jusqu'au 30 septembre 2024

Partagez avec nous votre spécialité et participez à la création du livre de recettes des locataires de l'OPAL.

Tentez votre chance en participant à la troisième tombola du centenaire.



PARTICIPEZ

Tombola réservée aux locataires OPAL

3 manières de vous inscrire :



- Déposer en agence de proximité sur papier libre vos coordonnées : nom, prénom, adresse et numéro de téléphone



- Envoyer un courrier au Service Communication de l'OPAL, avec vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone à l'adresse : 1 place Jacques de Troyes 02007 Laon Cedex



- En ligne en flashant le QR Code



REMPORTEZ

Un pass famille pour visiter le familistère de Guise ou l'un des 10 sacs de goodies spécial centenaire !

NE TARDEZ PAS !
Date limite de participation : **31 octobre 2024**

INFO PRATIQUE |

VOTRE SITUATION ÉVOLUE, VOS COORDONNÉES CHANGENT, PENSEZ À PRÉVENIR VOTRE AGENCE DE PROXIMITÉ

Au cours de votre vie, votre situation personnelle et/ou professionnelle peut évoluer. Elle peut avoir un impact sur vos besoins en matière de logement ou sur vos droits. N'oubliez pas de contacter votre agence de proximité. Nos équipes pourront vous renseigner.



Une arrivée dans votre logement

Concubinage, pacs ou mariage : vous occupez votre logement seul(e) et vous vivez désormais en couple, fournissez un justificatif (attestation sur l'honneur, acte de mariage ou de PACS) à votre agence. Après étude de votre dossier, votre conjoint pourra devenir titulaire du bail. Naissance ou adoption : il y a un nouveau membre dans votre famille, fournissez-

nous une copie de votre livret de famille ou un extrait d'acte de naissance.



Un départ dans votre logement

Divorce ou décès : si la personne qui a quitté le logement était le seul titulaire du bail, le ou les occupants du logement, souhaitant y rester, devront répondre aux conditions d'attribution d'un logement social (respect des plafonds de ressources, typologie adaptée...).

Si deux personnes étaient titulaires du bail et que l'une des deux n'habite plus dans le logement, celle restant dans le logement devra prévenir l'agence afin qu'un avenant au contrat soit établi à son bénéfice.



Une évolution de vos ressources

Chômage, séparation, décès : votre situation change et a un impact sur vos revenus. N'attendez pas d'avoir des difficultés pour contacter votre agence. Nous pourrions étudier votre nouvelle situation et trouver des solutions adaptées.



Un changement dans vos coordonnées

Un nouveau numéro de téléphone fixe ou portable, une nouvelle adresse mail : pensez à prévenir votre agence pour ne rater aucune information (nouveau service, fermeture exceptionnelle...), acceptez de recevoir nos sms.

Signalez à votre agence et à la CAF tout changement dans votre situation personnelle ou professionnelle. Vos besoins en matière de logement peuvent évoluer ainsi que le montant des aides auxquelles vous avez droit.



UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS !

AGENCE CHAMPAGNE-MOULIN ROUX

10 bis, rue Blaise Pascal
02000 LAON
champagne@opal02.com
Chef d'agence : Jacky Ignate

AGENCE ILE-DE-FRANCE

5, place des Maraîchers
02000 LAON
iledefrance@opal02.com
Chef d'agence : Raphaël Renard

AGENCE MONTREUIL

2, bis rue Nestor Gréhant
02000 LAON
montreuil@opal02.com
Chef d'agence : Olivier Deschamps

AGENCE HIRSON

8, place de la Victoire
02500 HIRSON
hirson@opal02.com
Chef d'agence : Arnaud Demolin

AGENCE PRESLES

1, impasse de Sapincourt
02200 SOISSONS
presles@opal02.com
Cheffe d'agence :
Delphine Lopes-Debray

AGENCE SAINT-CREPIN

23, boulevard Pasteur
02200 SOISSONS
saint-crepin@opal02.com
Chef d'agence : Kevin Deram

AGENCE SUD

23, allée Pierre Mendès-France
02200 SOISSONS
agencesud@opal02.com
Chef d'agence :
Jean-François Carrasco

AGENCE TERGNIER

22, rue Victor Hugo
02700 TERGNIER
tergnier@opal02.com
Chef d'agence : Mathieu Hervy

PERMANENCES OPAL ETUDES/ACTIFS

- Site universitaire
Avenue François Mitterrand
Bâtiment Claudel (entrée C)
02880 CUFFIES
etudes_actifs@opal02.com
Régisseur : Stéphane Lemerrier

- 16 rue Franklin Roosevelt
02000 LAON
etudes_actifs@opal02.com
Régisseur : Stéphane Lemerrier

NUMÉRO UNIQUE

03 23 23 62 00

NUMÉROS UTILES

Pompiers 18
Police 17
Samu 15